

Rapport de gestion

1^{er} exercice : 2017-2018

(Du 20/06/2017 au 31/12/2018)

1. Introduction

Après une année de fonctionnement associatif, la SCIC Citoy'enR a été créée le 20 juin 2017. Aujourd'hui, après un an et demi de fonctionnement, le premier exercice 2018 est clos. Il a vu la construction et la mise en service des 6 premières installations sur les toits de 3 collectivités, mais aussi le développement de nouveaux projets.

Le conseil d'administration (CA), le groupe moteur (GM) et les bénévoles des différents groupes de travail (GT) sont heureux de vous présenter ce premier rapport d'activité de la coopérative. Grâce à votre soutien, l'énergie citoyenne est bien lancée à Toulouse, continuons à la développer ensemble !

2. Activités de la société au cours de l'exercice écoulé

Développement des projets

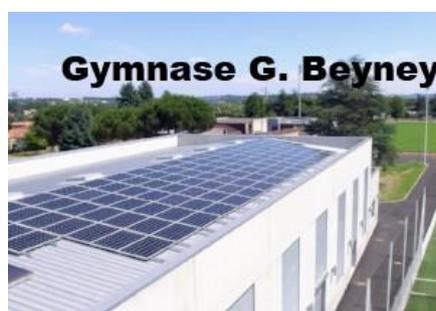
L'année 2018 a été l'année de la mise en service des 6 premières installations de la coopérative. Le premier semestre a été intense pour sélectionner l'installateur (Courant Naturel), l'assureur (MAIF), le bureau de contrôle (Dekra), le bureau d'étude Structure (ECBTI pour les charpentes bois). Nous avons été bien aidés dans toutes ces démarches par le Bureau d'études photovoltaïque Gabriel Ramat. Nous avons fini notre apprentissage sur l'ensemble du cycle de vie d'un projet (du développement préalable au suivi d'exploitation), et avons formalisé le plus possible notre savoir afin qu'il puisse être transmis facilement à tous nos futurs bénévoles et à d'autres coopératives !

Les 6 premiers projets ont été mis en service et terminés à l'automne 2018. Nous n'avons pas eu d'événements majeurs sur leur fonctionnement. Quelques optimiseurs Solaredge ont néanmoins dû être changés. Les 6 installations et leur production sont détaillées ci-dessous. La production est quasiment conforme aux attendus, soit 65 MWh à fin avril 2019, mais ce sont les 4 mois à venir (juin à septembre 2019) qui vont être stratégiques. Ces 6 installations généreront environ 22 000 € de chiffre d'affaires annuel.

De façon continue, de nouveaux contacts et développements de projets ont été entrepris.



L'Union



L'Union



Muret



Tournefeuille



Tournefeuille



Fonsorbes

Focus sur la production d'électricité au 31/12/2018

Au 31/12/2018, 6 installations photovoltaïques sont en service pour une puissance totale installée de 128 kWc. Il s'agit :

- | | | |
|--|--------|------------------------------------|
| - Groupe scolaire Borde d'Olivier / L'Union | 9 kWc | mis en service en septembre 2018 ; |
| - Gymnase Georges Beyney / L'Union | 36 kWc | mis en service en août 2018 ; |
| - Ecole le petit chêne / Tournefeuille | 9 kWc | mis en service en octobre 2018 ; |
| - Groupe scolaire Le petit train / Tournefeuille | 36 kWc | mis en service en novembre 2018 ; |
| - Crèche Bernadette Didier / Muret | 9 kWc | mis en service en octobre 2018 ; |
| - Crèche des petits lutins / Fonsorbes | 29 kWc | mis en service en novembre 2018. |

La production électrique des 6 installations représente 17,8 MWh à la fin du présent exercice. En année pleine, ces installations ont une capacité de production estimée à 160 MWh environ, soit la consommation électrique d'environ 55 foyers (hors chauffage et eau chaude). Le planning des étapes clés de chacun de ces six projets est présenté sur notre site internet : <http://citoyenr.org/production-energie-realizations/>

Gestion et financement de la coopérative

Modèle économique et plan d'affaire

Un premier modèle économique sur 20 ans a été développé, couvrant les activités de la coopérative correspondant à la première grappe de projet. Il a régulièrement été mis à jour en fonction des avancées des projets. Des mini-modèles économiques ont aussi été créés afin d'évaluer la rentabilité de chaque projet en phase de diagnostic, selon les spécificités de chaque cas.

Nous avons également préparé le plan de trésorerie pour le démarrage de la société et analysé la possibilité de créer un emploi aidé financé par les premiers projets. Ceci ne s'est pas avéré possible immédiatement du fait du changement législatif lié aux emplois aidés intervenu à l'été 2017.

Financement des premiers projets

Dans le but de compléter le financement des premiers projets par les parts sociales des sociétaires, différents financeurs ont été rencontrés, issus notamment de l'économie sociale et solidaire (organisation d'un tour de table avec l'appui de Toulouse Métropole et de l'URSCOP). Après comparaison des offres reçues (en termes de taux, de garanties demandées mais aussi de valeurs des acteurs), un partenariat avec **Energie Partagée** et la **NEF** a finalement été retenu :



- Énergie Partagée a financé la phase travaux sous la forme de comptes courants d'associés à hauteur de 122 000 €, tout en devenant sociétaire de Citoy'enR ;
- Une fois les chantiers terminés, la NEF intervient en refinancement de ces comptes courants sous forme de prêt (122 000 € sur 15 ans). A la clôture de l'exercice, cette phase n'était pas encore atteinte du fait des mises en service de 2 installations au mois de novembre.

Il est à noter que nous faisons partie des premiers projets à bénéficier de ce partenariat¹, qui a été pensé à destination des projets citoyens d'énergie renouvelable.

Appel à projets Région / ADEME

Pour rappel, Citoy'enR est lauréat de l'appel à projet Région Occitanie/ ADEME « Energies Coopératives et Citoyennes » depuis le 15/12/2016, avec le soutien de 7 collectivités de l'aire urbaine de Toulouse. A ce titre, la Région Occitanie et l'ADEME soutiennent la coopérative par différentes aides publiques :

- Par une subvention d'aide à la décision, destinée à financer 70% des dépenses de développement au démarrage du projet (bureau d'étude technique, frais juridiques, frais de communication). Nous sommes éligibles à hauteur de 24 112 € maximum, dont 4 632 € ont été perçus au titre de cet exercice ;
- Par une avance remboursable (équivalente à un prêt à taux zéro) de 50 000 € maximum. Nous avons sollicité une partie de cette subvention (35 000 €) en fin d'exercice pour nos premiers projets ;
- Et par une prime citoyenne « 1 € Région pour 1 € citoyen » destinée à financer des installations. Cette subvention n'a pas encore été sollicitée au titre de cet exercice.

Structuration de la gouvernance et de l'organisation interne

Un nouveau groupe de travail sur la gouvernance a émergé pour se saisir spécifiquement des méthodes de gouvernance partagée, de l'animation de la vie des sociétaires et l'implication des bénévoles. Il découle de l'envie de construire une gouvernance plus horizontale, en s'inspirant notamment du MOOC de l'Université du Nous sur la gouvernance partagée. Il sert de laboratoire d'expérimentation afin d'approfondir ces sujets avant de les proposer lorsqu'ils semblent matures à être mis en œuvre.

Au programme du GT gouvernance :

- Des formations internes à destination des autres GT et du GM sur les techniques d'animation de réunion, la création de canevas structurés pour les ordres du jour et compte-rendu pour faciliter la rotation des rôles ;
- L'expérimentation de différents rituels (*météos, anges gardiens, maître du temps et répartition prise de parole etc..*) et éléments issus de la sociocratie (*gestion par consentement, élection sans candidat, tours de ressentis...*) ;
- 2 Séminaires en montagne sur un week-end « travail et détente », espaces de prises de recul, en novembre 2017 puis novembre 2018 pour les bilans et l'élaboration d'une stratégie d'entreprise ;
- Clarification des circuits de décision et des rôles des différentes instances (AG, CA, GM ou GTs) ;
- Votation et consultation des sociétaires, au sujet du projet sur l'Oncopôle, à 2 reprises ;
- Accueil des bénévoles, création d'un pack d'accueil, d'une liste de diffusion mensuelle pour mobiliser et impliquer sur les sujets en cours dans chaque GT, relayer leurs réunions et formations internes. Fin 2018, nous étions en capacité de mobiliser une cinquantaine de bénévoles grâce à ces outils, pour tenir des stands ou participer à des groupes de travail.

Par ailleurs, ce travail a également abouti à l'élection d'un nouveau conseil d'administration élargi en juin 2018 : il comporte des représentants des différents collèges de la coopérative, et est plus particulièrement chargé de travailler sur la stratégie du projet en plus de ses pouvoirs statutaires.

Activités de communication et d'animation

En dehors des activités de développement des installations de production d'énergie renouvelable, Citoy'enR permet également d'informer, de sensibiliser et de créer des moments conviviaux autour de la thématique de la réappropriation de l'énergie. Les bénévoles de Citoy'enR participent à divers événements tels que des conférences,

¹ Détails sur l'offre (avec une de nos photos en prime !) : <https://energie-partagee.org/grappes-solaires-citoyennes-loffre-integree-denergie-partagee-et-la-nef/>

foires, salon, projection de film, débat autour de l'énergie et de l'environnement pour faire connaître la coopérative et informer les citoyens des alternatives mises en place.

De juin 2017 à décembre 2018, Citoy'enR a participé ou organisé une cinquantaine d'évènements dont voici la liste.

Date	Evènement	Lieu
23 & 24 sept 2017	Village des alternatives, Alternatiba	Prairie des Filtres, Toulouse
07 oct 2017	Salon Energie & Habitat du Muretain	Salle Alizée, Muret
29 oct 2017	Ciné débat autour du film « Power to change »	American cosmograph, Toulouse
12 nov 2017	Ciné débat autour film « Demain »	Utopia, Tournefeuille
17 nov 2017	FRESS – Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire	UPS, Toulouse
24 nov 2017	Réunion publique	L'Union
26 nov 2017	Ciné débat autour du film « Demain »	Utopia, Tournefeuille
3 déc 2017	Tractage au marché	L'Union
5 déc 2017	Table ronde au forum Smart City	Capitole
7 déc 2017	Réunion publique	L'Union
14 déc 2017	Soirée sociétaire de fin d'année	MDC Nord, Toulouse
26 janv 2018	Tractage à la Chouette Coop	Chouette Coop, Toulouse
13 fév 2018	Participation au 4 ^{ième} forum de l'énergie territorial organisé par l'Agglomération du Muretain	Frouzins
15 fév 2018	Tractage à la Chouette Coop	Chouette Coop, Toulouse
16 mars 2018	Tractage à la Biocoop des Minimes	Toulouse
28 mars 2018	Réunion publique	Muret
4 avr 2018	Action de sensibilisation dans l'école Le Petit Chêne	Tournefeuille
5 avr 2018	Intervention lors des ANEDD 2018	Toulouse Business School
5 avr 2018	Table ronde – Le forum de l'économie 4.0 – Enjeux & Perspectives	Médiathèque de Marengo
15 avr 2018	Ciné débat autour du film « Qu'est-ce qu'on attend ? »	American Cosmograph
4 mai 2018	Table ronde avec APEV	Venerque
18 mai 2018	Stand au marché bio de Tournefeuille avec TAE	Tournefeuille
22 mai 2018	Ciné débat autour du film « Irrintzina »	Salle Nougaro de Toulouse
23 mai 2018	Inauguration de l'installation sur l'école le Petit Chêne	Tournefeuille
26 mai 2018	Forum du Développement Durable	Tournefeuille
27 mai 2018	Salon des 10 ans de Coteaux 21	Saint Geniès Bellevue
31 mai 2018	Réunion publique	Flourens
3 juin 2018	Village climat durant la semaine du Développement Durable de Toulouse Métropole	Toulouse
7 juin 2018	10 ans d'IODE (asso du développement durable chez Airbus)	Toulouse
9 juin 2018	Tractage à la Biocoop Le Perget	Colomiers
9 juin 2018	Tractage à la Biocoop	L'Union
23 juin 2018	1 an et 1 ère assemblée générale de la coopérative	L'Union
8 sept 2018	Participation à la marche pour le climat	Toulouse
9 sept 2018	Fête des vendanges au domaine de Candie	Toulouse
12 sept 2018	Conférence à Thales Alenia Space	Toulouse
22 sept 2018	Fête de la Nature avec animation de Citoy'enR	Blagnac
23 sept 2018	Village des alternatives, Alternatiba	Ramonville
27 sept 2018	Journée 1,2,3 climat organisée par ToulEco Green	Toulouse
30 sept 2018	Stand à la Foire Garo'bio	Toulouse

3 & 4 nov 2018	Salon Energie – Habitat du Muretain	Muret
13 nov 2018	Participation au Tour Régional de l’Energie Citoyenne	Labège
25 nov 2018	Ciné débat autour du film « Après Demain »	American Cosmographe, Toulouse
4 déc 2018	Inauguration avec la presse de l’installation sur la crèche Bernadette Didier	Muret
4 déc 2018	Citoy’enR au midi du FabFriquet	Fablab, Ramonville
8 déc 2018	Participation à la marche pour le climat	Toulouse
13 déc 2018	Ciné débat autour du film « Human Energy »	Gaumont Wilson, Toulouse



Assemblée générale de la SCIC – juin 2018

Citoy’enR est également présent dans la presse au travers de :

- 4 interviews radio (RTL2, France Inter, radio Occitanie et le festival du FReDD) ;
- 3 vidéos (BFM.TV, Energie Partagée, vidéo de l’Ecosalon du Muretain édition 2018) ;
- 36 apparitions dans différents journaux (La Tribune, La Dépêche, ToulEco-Green, Le Journal Toulousain, etc.).

En dehors des évènements et de la presse, les bénévoles se sont rassemblés 6 fois lors d’apéro dans différents bars de la ville de Toulouse tel que l’Itinéraire Bis, le Barallel, l’Astronef ou encore le Kalimera pour parler de la pluie et du beau temps !

Sensibilisation et prestations

Des actions de sensibilisation autour de la question de l’énergie ont été organisées auprès du jeune public dans des écoles ou lors d’évènements organisés par des municipalités (Toulouse, Blagnac, Tournefeuille) ou associations (Chant des Colibris). Certaines interventions ont pris la forme de prestations rémunérées contribuant au chiffre d’affaires du premier exercice.



Action de sensibilisation école Georges Lapierre (Avril 2018)

Projet Oncopôle

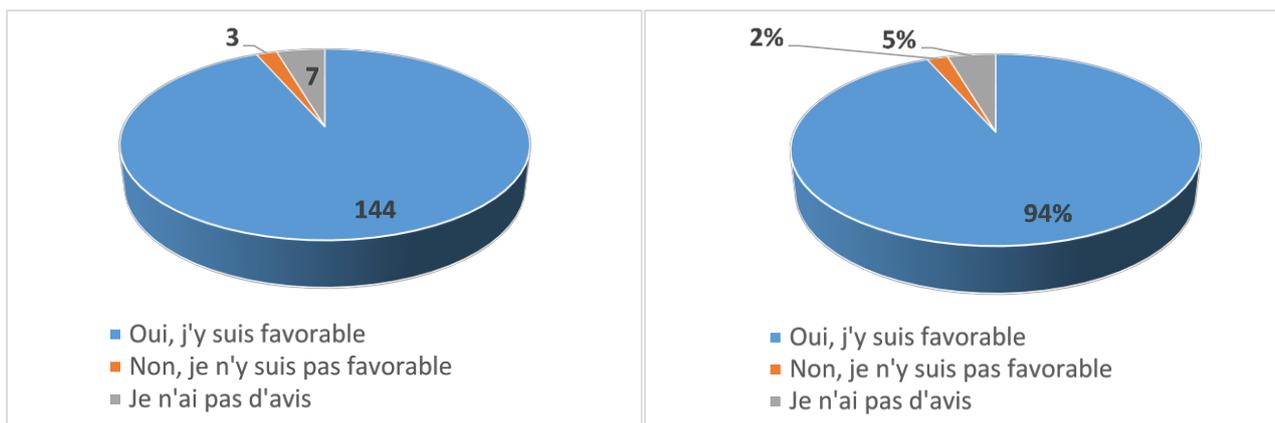
En parallèle du développement de projets d'énergie renouvelable portés entièrement par la coopérative, Citoy'enR a mené des réflexions pour intervenir sur des projets plus importants en codéveloppement ou tiers-financement. Une première opportunité s'est présentée durant l'exercice : Toulouse Métropole a proposé de nous associer au projet de parc solaire au sol de l'Oncopôle (centrale de plusieurs mégawatts de puissance, soit une surface de quelques hectares, sur l'ex-zone AZF).

Une première consultation des sociétaires a été réalisée en décembre 2017, sur le principe de cette participation : les votes ont été largement positifs, avec l'expression d'un certain nombre de conditions, que nous avons pu présenter aux porteurs du projet.

Fin 2018 a été réalisée la seconde et dernière consultation des sociétaires quant à la validation définitive de la participation de Citoy'enR à ce projet. Cette consultation a été réalisée sur la base d'éléments complémentaires par rapport à la précédente consultation de décembre 2017, notamment le pacte d'actionnaire.

- La question principale posée était la suivante : « *compte-tenu des éléments disponibles, êtes-vous favorable à une participation financière de Citoy'enR dans le capital de la société de projet à hauteur de 2%, soit un montant d'environ 60 000 € ?* »
- 154 votants (soit 51% des sociétaires au moment du vote) : 139 citoyens, 11 membres du CA et 4 personnes morales.

Comme le montrent les figures ci-dessous, une grande majorité des votants est favorable au projet :



Néanmoins, il est à noter que :

- Une dizaine de sociétaires ont exprimé un vote favorable tout en formulant des réserves et questionnements sur le projet ;
- 7 sociétaires se sont abstenus compte tenu de leurs doutes vis-à-vis de la pertinence de participer à un tel projet ;
- 3 sociétaires ont exprimé leur refus de participer au projet.

Fin décembre 2018, fort des résultats de la consultation, le groupe moteur a confirmé à Toulouse Métropole le souhait de la coopérative de participer au projet. L'entrée de Citoy'enR au capital de la SAS ne sera effective qu'à l'été 2019. En l'état, prendre 2% du capital revient à dépenser environ 40 000 € (et non 60 000 comme annoncés dans la consultation), et la mise en service du parc solaire est prévue pour fin 2019.

Citoy'enR n'a malheureusement pas pu encore disposer d'informations sur les 2 points essentiels suivants :

- Recours à un opérateur de financement participatif par le développeur privé Urbasolar (avec une possible campagne de communication sur la Haute Garonne et les départements limitrophes) ;
- Implication de Citoy'enR dans des actions de formation / information / sensibilisation autour du projet, et plus largement sur la Transition Énergétique.

Participation au réseau de l'énergie citoyenne

Participation aux réseaux régionaux et nationaux

De nombreux projets similaires à Citoy'enR existent ou émergent en France et notamment en Région Occitanie. Nous participons et collaborons avec ce réseau qui appuie les différents projets et aide à leur structuration :

- Citoy'enR adhère à la fois au réseau régional d'accompagnement EC'LR et au réseau national Energie Partagée. Nous sommes notamment membres du conseil d'administration d'EC'LR depuis juin 2018 ;
- Le réseau propose de nombreuses formations et webinaires auxquels nous participons régulièrement. Pour l'exercice courant, nous avons par exemple participé à une formation sur la gestion administrative et financière des sociétés de projet organisée par EC'LR en septembre 2017 ;
- Nous avons aidé à l'organisation des assemblées générales et journées de ces réseaux en 2017, qui ont été organisées à Toulouse le même WE que notre dernière assemblée générale ;
- Nous participons également aux réflexions du réseau : webinaires et ateliers sur les grappes photovoltaïques citoyennes au printemps 2018, journée du réseau régional à Montpellier en décembre 2018.

Accompagnement d'autres projets citoyens

Compte tenu de notre historique et nos compétences internes, Citoy'enR est en capacité d'aider et d'accompagner des projets citoyens comme le nôtre en phase d'émergence. Nous avons ainsi pu intervenir lors de 2 formations d'Energie Partagée (une sur la technique des grappes PV et une autre sur la mobilisation citoyenne) et nous avons aidé le projet citoyen Rayons Verts (Pays du Sud Toulousain) lors de son démarrage, notamment en intervenant lors de leur AG constitutive en septembre 2018.

Evolution du capital et du sociétariat

Au 31/12/2018, la SCIC Citoy'enR comptait **313 sociétaires** pour un **capital de 110 050 €**. L'évolution de la collecte citoyenne est représentée ci-dessous :

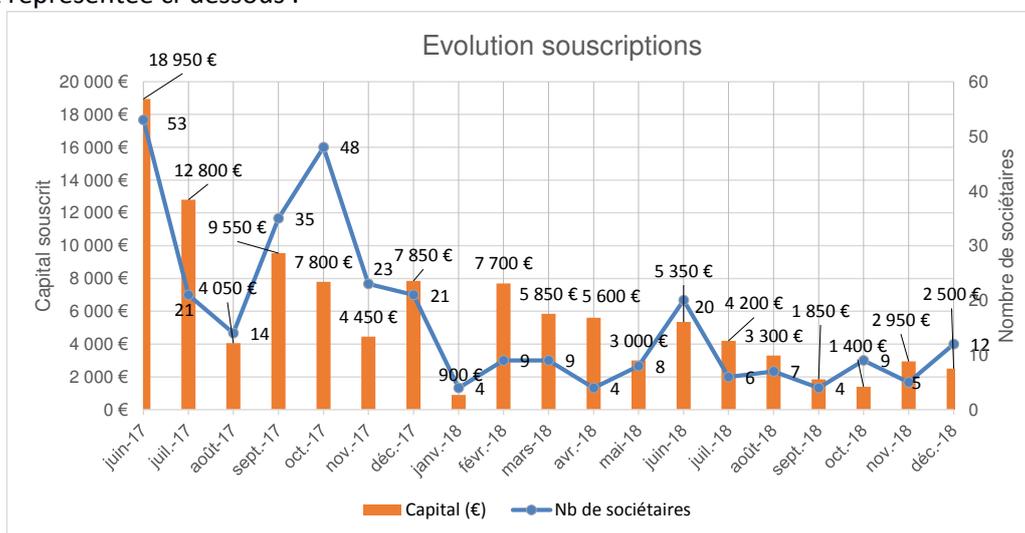


Figure 1 : Evolution mensuelle du sociétariat 2017-2018

Dès la soirée de création de Citoy'enR, la SCIC comptait plus de 50 sociétaires pour un capital de 18 950 euros. On observe également l'effet Alternatiba dans l'évolution de la collecte avec +35 et +48 sociétaires en septembre et octobre 2017. En juin 2018, lors de l'AG annuelle et l'inauguration de la première centrale photovoltaïque, 20 nouveaux sociétaires ont également rejoints la SCIC.

Depuis l'été 2018, les bénévoles de Citoy'enR ont été très mobilisés dans le suivi et la mise en service des installations. La participation moins marquée à des événements de communication explique que le nombre de nouveaux sociétaires et les montants de collecte se sont réduits au deuxième semestre 2018. Néanmoins, chaque mois, de nouveaux sociétaires rejoignent la coopérative et certains sociétaires de la première heure reprennent quelques parts sociales pour eux et/ou leurs proches.

Citoy'enR est une coopérative locale de production d'énergie renouvelables. Depuis le début, il y a donc une volonté d'impliquer les habitants du territoire. On voit à travers le graphique ci-dessous qu'une large majorité des sociétaires réside à proximité des installations de production d'électricité photovoltaïque.

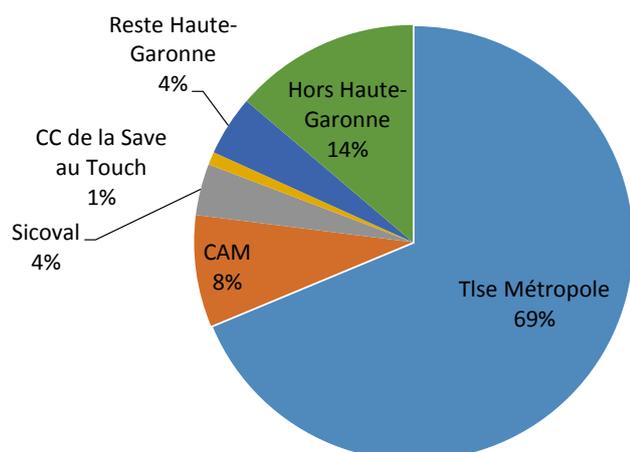


Figure 2 : Origine géographique des sociétaires à fin 2018

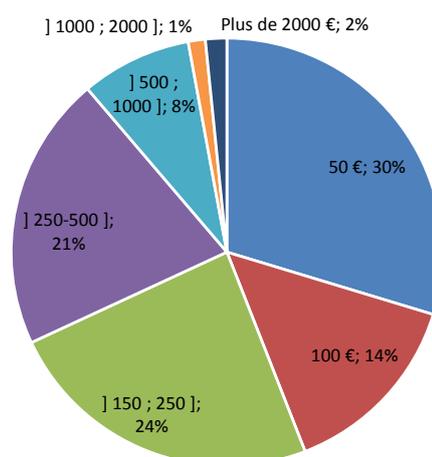


Figure 3 : Répartition des parts détenues à fin 2018

Au 31 décembre 2018, Citoy'enR compte 148 toulousains, 20 Tournefeullais, 10 Unionnais et 26 habitants du Muretain Agglo. A cette date, la SCIC compte d'ailleurs les communes de Tournefeuille et de L'Union parmi ses sociétaires, communes où les premiers projets photovoltaïques ont été installés.

En Figure 3, on observe que quasiment la moitié des sociétaires détiennent une ou deux parts sociales. Cela correspond à la volonté initiale de pouvoir donner accès au sociétariat et aux prises de décisions associées au plus grand nombre. On constate aussi, qu'un quart des sociétaires détiennent 10 parts (500 € ou plus), qui correspond au seuil jusqu'auquel la Région subventionne la coopérative (*pour rappel, Citoy'enR étant lauréate de l'appel à projet « Energies Coopératives et Citoyennes » en 2016, la Région Occitanie abonde 1 euro de subvention pour 1 euro de capital souscrit par sociétaire plafonné à 500 euros*). Compte-tenu de ces règles, parmi le capital souscrit au 31/12/2018, **69 550** euros sont éligibles. Cette subvention d'investissement pouvant aller jusqu'à 100 000 euros viendra renforcer les fonds propres de Citoy'enR dès 2019.

Activité de la société en termes de recherche et développement

Non concerné.

Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, le président d'une SAS est tenu de présenter aux sociétaires un rapport sur les conventions intervenues directement, ou par personne interposée, entre d'une part la SAS, et d'autre part son président ou l'un de ses dirigeants. Cet article n'est cependant pas applicable « aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales ». Aucune convention réglementée n'est ainsi intervenue au cours de l'exercice courant selon cette définition.

Fiche de renseignement concernant les administrateurs

Bien que non contraint par le code de commerce en raison de la structure juridique de Citoy'enR, le Conseil d'administration a cependant souhaité inclure cette liste dans le rapport de gestion, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'ensemble des sociétaires :

Nom / prénom	Fonction au sein de Citoy'enR	Fonction dans d'autres sociétés
Nicolas GAYET	Directeur général délégué	RAS
Jonas GEORGE	Administrateur	RAS

Nom / prénom	Fonction au sein de Citoy'enR	Fonction dans d'autres sociétés
Etienne GRIFFON	Administrateur	RAS
Laurent LAFFORGUE	Administrateur	RAS
Jacques LE BART	Directeur général délégué	SARL Enéide : gérant
Isabelle MEIFFREN	Administratrice, représentant la commune de Tournefeuille	RAS
Florian PAPAIX	Administrateur	RAS
Aurore LOPEZ	Administratrice	RAS
Michel SARRAILH	Administrateur	RAS
Nelly TECHINE	Administratrice	Enercoop Midi-Pyrénées : administratrice
Benjamin TOULLEC	Président	RAS

3. Situation financière

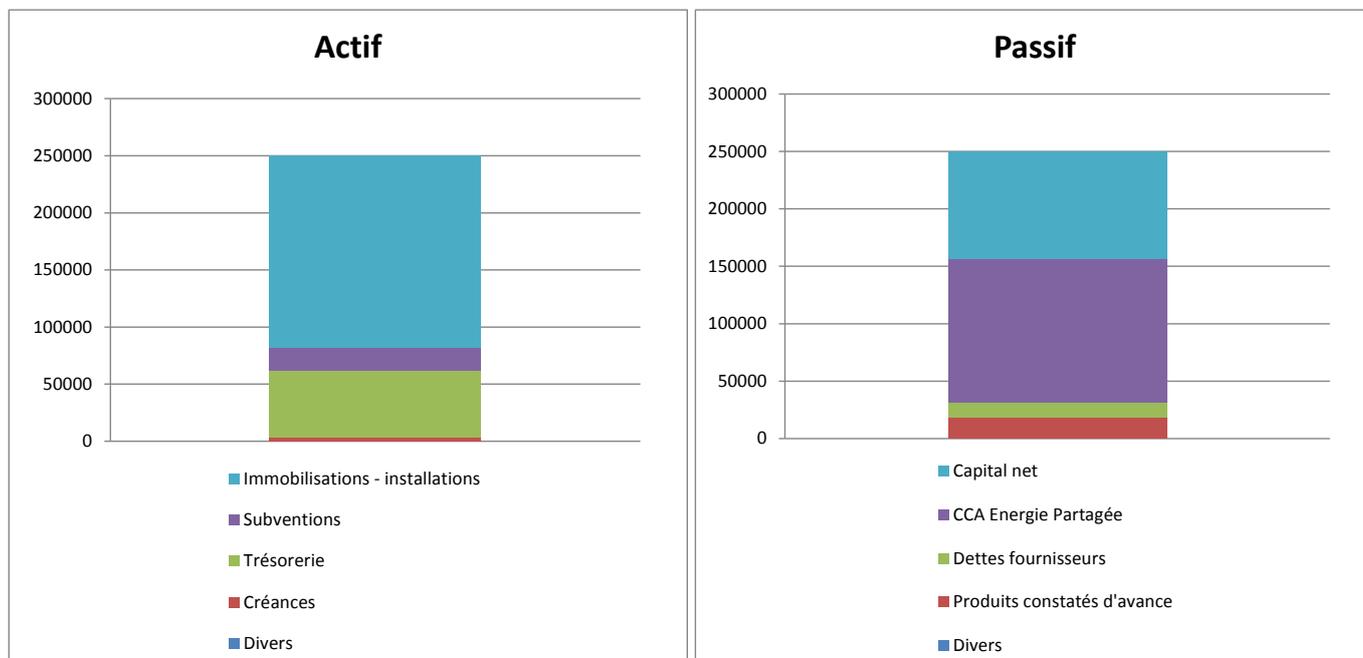
Bilan et compte de résultat

Conformément à l'article 28 des statuts de la société, l'exercice comptable 2018 a débuté le 1^{er} septembre 2017 (jour de l'immatriculation de la société au tribunal de commerce) et s'est achevé le 31 décembre 2018. Il s'étale donc sur 15 mois.

La société ne dépasse, à la clôture de l'exercice 2018, aucun des deux seuils suivants : total du bilan de 1 000 000 € et montant hors taxe du chiffre d'affaires de 2 000 000 € ; ni, par ailleurs, un troisième seuil concernant le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice de vingt. Par conséquent, conformément aux articles R227-1 et L227-9-1 du Code de commerce, nous ne sommes pas tenus de désigner un commissaire aux comptes. Les comptes ont cependant été certifiés par Mme A. Lepape, en sa qualité d'expert-comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables à Toulouse.

Bilan au 31/12/2018

Bilan au 31/12/2018			
Actif		Passif	
Immobilisation - installations	168 487 €	Capital social	110 050 €
		Résultat de l'exercice	-16 316 €
Subventions	19 480 €	Fonds propres – capital net	93 734 €
Trésorerie	59 141 €	CCA Energie Partagée	125 435 €
Créances	2 770 €	Dettes fournisseurs	12 762 €
Divers	378 €	Produits constatés d'avance	17 971 €
		Divers	353 €
Total de l'actif	250 255 €	Total du passif	250 255 €



L'actif – ce que possède Citoy'enR

L'actif est essentiellement composé :

- Des installations photovoltaïques (168 487 €), dont on a déduit les amortissements ;
- De la trésorerie (59 141 €) destinée à financer les futurs projets ;
- Des subventions de la Région Occitanie et de l'ADEME auxquelles nous sommes éligibles (subventions d'aide à la décision dans le cadre de l'AP Energies Coopératives et Citoyennes).

Le passif – comment l'actif est financé

Le passif est composé :

- Des fonds propres : capital social apporté par les sociétaires (110 050 €), auquel on soustrait les pertes de l'exercice ;
- De comptes courants d'associés (CCA) apportés par Energie Partagée (125 435 €) afin de financer la phase travaux des installations.

Les autres postes sont liés à la subvention Région/ADEME (subvention éligible, et factures correspondantes constatées d'avance).

Compte de résultat au 31/12/2018

Compte de résultat au 31/12/2018			
Produits		Charges	
Chiffre d'affaire	1 300 €	Charges d'exploitation	9 580 €
		Charges de fonctionnement	10 149 €
Subvention d'exploitation	1 472 €	Dotation aux amortissements	1 636 €
Produits divers	78 €	Impôts et taxes	220 €
Produits exceptionnels	4 769 €	Charges financières	2 350 €
Total des produits	7 619 €	Total des charges	23 935 €

Les produits

Les produits peuvent essentiellement être répartis en 2 grandes catégories :

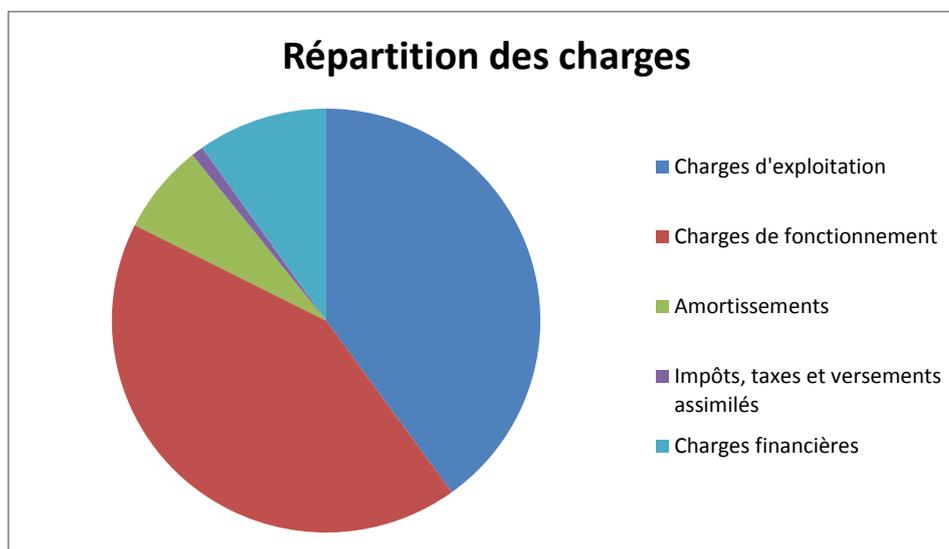
- Chiffre d'affaire : prestations pédagogiques (1 200 €) et revenus liés au moteur de recherche Lilo (100 €) ;
- Produits liés à la subvention Région / ADEME : subvention d'aide à la décision reçue ou constatée d'avance.

L'absence de chiffre d'affaires lié au photovoltaïque est tout à fait normale. En effet, la facturation de notre production n'est finalisée qu'à l'issue de chaque période d'une année. Les premières installations photovoltaïques de Citoy'enR ayant été mises en service en août 2018, leur production ne pourra donc être facturée qu'à l'été 2019.

Les charges

Les charges de l'exercice sont les suivantes :

- Charges et dépenses liées directement à l'exploitation des installations (9 580 €), dont les études AMO (6 479 €) et les primes d'assurances des installations (2 714 €) ;
- Charges liées au fonctionnement de la coopérative (10 149 €), dont frais juridiques (3 267 €), frais d'impression et de communication (2 081 €) et honoraires pour la comptabilité (1 750 €) ;
- Charges financières (2 350 €) liées notamment au CCA d'Energie Partagée ;
- Dotation aux amortissements (1 636 €).



Le faible montant des dotations aux amortissements est dû au fait que les installations ont été mises en service en seconde moitié d'année 2018, et que les amortissements sont calculés prorata temporis. Les règles d'amortissements adoptées sont les suivantes :

- Installations photovoltaïques, matériel et études : 20 ans
- Onduleurs : 12 ans

Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration de la société vous propose d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à - 16 316 €, au compte de « report à nouveau », dont le montant serait alors porté à cette même valeur.

Compte tenu du caractère déficitaire du résultat de ce premier exercice, il n'est pas proposé de distribution de dividendes aux sociétaires de Citoy'enR.

4. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Développement des projets et projet Oncopôle

A la suite de la consultation de décembre 2018, les porteurs du projet de parc solaire de l'Oncopôle ont validé le principe de participation de Citoy'enR au projet. Notre participation au capital de la SAS du projet a également été validée par la Préfecture ; nous attendons maintenant notre entrée effective dans la société de projet, qui devrait intervenir avant l'été 2019.

Nous avons également démarré le travail avec 2 nouvelles communes pour le développement de nouvelles installations photovoltaïques en toiture : Colomiers et Fonsorbes. Des premiers contacts ont également été entrepris avec 3PA et l'association AJH, pour une première installation de 36 kWc sur le site de l'Ecole Européenne de la Transition Energétique à Lahage (31).

Nous sommes 300 sociétaires !

Le début d'année 2019 a été marqué par la venue d'un 300^{ième} sociétaire dans la coopérative. Nous avons fêté cette venue au bar l'Evasion le 24 janvier lors d'un apéro convivial.

Financement de nos premiers projets :

Dans le cadre du partenariat avec Energie Partagée et la NEF, nous sommes passés en phase de refinancement par le prêt NEF et avons complètement remboursé les comptes courants d'associé d'Energie Partagée. Nous avons également reçu l'acompte de l'avance remboursable de la Région pour 35 000 €, et avons obtenu l'accord de la Région pour un premier versement de la prime citoyenne à hauteur de 48 000 €.

5. Evolution prévisible et perspectives

Nouveaux projets 2019

Nous continuons notre travail de prospection de nouvelles toitures avec les collectivités, mais les évolutions du contexte rendent la sélection plus difficile qu'à notre démarrage. En effet, les évolutions des tarifs d'achat ont rendu moins intéressants les installations de 9 kWc intégrées au bâti, alors qu'il y a encore 2 ans, c'étaient celles où la rentabilité était la meilleure. Il faut donc chercher des installations plus grandes (min 200 m² de toiture, soit 36 kWc) et en surimposition de toiture. Ceci implique des études de structure, réalisées par des bureaux d'étude spécialisés, pour vérifier que la charpente est assez solide pour accueillir un poids supplémentaire. Ces études sont onéreuses et peuvent ne pas être concluantes, avec dans ce cas une perte financière sèche pour la coopérative. Ce sont cependant les aléas du développement.

Les projets de cette année :

- Centre de Loisirs Barricou à Beauzelle – 9 kWc : installation en septembre 2019 ;
- Groupe scolaire Suzanne Lacore à Blagnac - 27,5 kWc : étude charpente en cours, installation prévue à l'automne 2019 ;
- Groupe Scolaire Tibaous à Toulouse – 36 kWc : installation à l'été 2019 ;
- Tennis des Ponts Jumeaux - 100 kWc : installation en fin d'année dépendant de travaux de réfection de toiture de Toulouse Métropole ;
- Habitat Participatif – Mascoop à Beaumont sur Lèze – 32 kWc : installation à l'automne. Notre 1^{er} projet en dehors des collectivités ;

Ceux-ci vont porter notre puissance installée à 336 kWc et l'ensemble permettra de générer un chiffre d'affaires annuel de 54 000 € à partir de 2020.

Beaucoup de projets sont en cours d'études. Les plus avancés :

- Colomiers : 2 x 100 kWc
- Flourens : 1 x 36 kWc
- Toulouse : 2 x 100 kWc, 3 x 36 kWc
- Tournefeuille : 2 x 100 kWc
- 3PA (Sud de Toulouse) : 36 kWc

Il a été décidé de conserver Courant Naturel comme installateur pour les projets de cette année. Cependant, pour les projets de 100 kWc où l'investissement est important (env. 90k€ hors raccordement), d'autres entreprises seront également consultées.

Par ailleurs, notre participation à la centrale solaire de l'Oncopôle à Toulouse (mise en service prévue fin 2019) sera équivalente à une puissance installée de 300 kWc (prorata de la participation financière de la coopérative au capital de la SAS) et devrait générer à terme autour de 6 000 € de produit financier par an.

Parrainage des coopératives émergentes

Afin de favoriser l'essaimage sur tous les territoires de coopératives citoyennes pérennes, et fort des compétences et savoirs développés sur ces dernières années, Citoy'enR intervient en partenariat avec le réseau régional pour accompagner les coopératives en émergence qui le souhaitent. Trois d'entre elles nous ont déjà contactées pour envisager un parrainage, autour des thématiques suivantes :

- Dynamique de groupe & gouvernance
- Communication, évènementiel & mobilisation levée de fond
- Juridique

Ces actions de parrainage et accompagnement s'intègrent dans les journées rémunérées sous forme de prestation, qui contribuent au chiffre d'affaire de la coopérative.

Stratégie et réflexions

Citoy'enR souhaite devenir un outil de développement territorial significatif et reconnu, basé sur la Transition Energétique, par et pour les acteurs du territoire (avec les citoyens au premier plan). Pour ce faire, la coopérative doit se développer.

Des objectifs ambitieux ont été proposés par le CA et les bénévoles, et une stratégie opérationnelle permettant d'y répondre est en cours d'élaboration. Nous souhaitons partager ces premiers éléments avec l'ensemble de la communauté de Citoy'enR. En cohérence avec nos valeurs, il s'agit d'aboutir à une vision commune sur la direction et la finalité des actions entreprises.

Objectifs 2022

En l'état des réflexions, ces objectifs visent à :

- ⇒ Augmenter la capacité du parc solaire en production, pour aboutir à une puissance de 1,5 MWc (rappel : 130 kWc actuellement en production, +500 kWc visés pour 2019) ;
- ⇒ Diversifier les activités actuelles : 50 jours de prestations cumulés (sensibilisation, formation, accompagnement, etc.), et au moins : 1 projet solaire en autoconsommation, 1 projet PV en co-développement, 1 projet (stade conception au moins) de production avec une autre source d'énergie renouvelable (hydroélectricité, biomasse) ;
- ⇒ Créer un premier emploi temps plein, tout en rémunérant les parts sociales.

Stratégie opérationnelle

La stratégie est en cours de définition, et ci-dessous figurent les premiers axes identifiés. Pour la préciser, il faudra travailler sur nos forces et faiblesses, identifier des pistes d'amélioration et pérenniser les activités de la coopérative sur le long terme. Il est important de souligner que la mise en œuvre de la stratégie reposera uniquement sur les forces bénévoles tant qu'un premier poste ne sera pas créé.

- Consolidation et renforcement des forces vives de la coopérative (bénévoles, sociétaires, bailleurs de toits, etc.) ;
- Poursuivre les travaux avec nos partenaires (tels Enercoop Midi-Pyrénées, ECLR, 3PA, l'Ecole de la Transition Energétique, ...) afin de gagner en complémentarité et accroître la visibilité et la force de frappe de l'écosystème de la transition citoyenne sur le territoire ;
- Solaire photovoltaïque : poursuivre le développement de notre segment actuel (toiture de collectivités, min. 200m², injection totale sous le régime de l'obligation d'achat) mais viser à la diversification (installations plus grandes voire au sol, autres types de propriétaires bailleurs de toiture, nouveau type de valorisation de l'électricité solaire produite comme l'autoconsommation) ;
- Diversifier les sources d'énergies renouvelables produites (par ex. hydroélectricité, chaleur renouvelable) voire aller vers des projets centrés sur les économies d'énergie ;
- Diversifier les activités de la coopérative, par exemple via des prestations de formation, d'accompagnement et d'information / sensibilisation ;
- Viser la création d'emploi, qui est à la fois un objectif et un moyen de d'atteindre nos objectifs ambitieux de développement.